

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du vendredi 3 décembre 2010**

Comité Départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 1 Place d'Italie, 75013 Paris

Siège administratif : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil dix, le trois décembre à dix-neuf heures trente, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

L'assemblée est présidée par Melle Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général du Comité Départemental de Paris de la FFESSM.

La présidente constate que trente-deux clubs sont présents et vingt-deux sont représentés (sur soixante-seize clubs au total), totalisant 150 voix sur 196.

Trois clubs non votants étaient présents (un club récemment revenu sur Paris et deux clubs du Comité de l'Essonne).

Le Comité Interrégional Ile de France/ Picardie est représenté par son président, Monsieur Francis MERLO. Sont également présents Monsieur Olivier MAIRE, secrétaire général du Comité Interrégional Ile de France / Picardie et Monsieur Richard POTHIER, conseiller technique sport régional.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum est de 49 voix).

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2009-2010,
- quitus au trésorier,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2010-2011,
- changement d'établissement bancaire,
- montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2011-2012,
- rapport de la commission technique,
- élection du nouveau président du Codep (sur proposition du comité directeur), du président de la commission technique, du président de la commission nage avec palmes,
- rapports des commissions médicale, juridique, apnée, archéologie,
- questions diverses,
- intervention de Richard POTHIER, conseiller technique sport régional,
- intervention de Francis MERLO, président du Comité Interrégional Ile de France/ Picardie.

Avant d'entamer l'ordre du jour, la présidente demande des volontaires (non candidats à des postes électifs lors de la soirée) pour assurer l'organisation du bureau de vote et le décompte des voix pour les différentes désignations qui vont se dérouler par la suite.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice de la saison 2009-2010, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière générale pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après présentation du budget de l'exercice de la saison 2010-2011, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

La présidente propose un changement d'établissement bancaire.

Pour information, les seules personnes habilitées à faire fonctionner le compte sont :

- la présidente, Sophie LE MAOUT ;
- la trésorière générale, Hélène GUILLON-BECU ;
- la trésorière générale adjointe, Florence MILLET.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation pour la saison 2011-2012 à 45 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Rapports des commissions**

Après présentation du rapport de la Commission Technique par Christophe BADESCO (président par intérim de la commission), celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Le comité directeur propose comme nouveau président Mademoiselle Sophie LE MAOUT. Il est procédé à son élection à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé de trois représentants d'associations membres du Codep.



Mlle LE MAOUT est élue à l'unanimité (150 voix pour, 0 contre, 0 nulles) en tant que présidente du Codep Paris.

Le nouveau comité directeur se compose donc de :

Sophie LE MAOUT	présidente
Jean-Marie HAUTIN	président adjoint
Hélène GUILLON-BECU	trésorière générale
Florence MILLET	trésorière générale adjointe
Christophe BADESCO	secrétaire général
Catherine FOURNIER	secrétaire générale adjointe
Guy BOUBENNEC	1° vice président
Pascal LEPINE	2° vice président
Bernard PILLET	réseau médical
Catherine COPPEL	membre
Aziz DADDA	membre
Christian LESCUYER	membre
Yann MARCHAND	membre
Mounir MEDDEB	membre
Jean-Michel VENDITTI	membre

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

Après rappel par la présidente que le poste de président de la commission technique est à pouvoir, il est procédé à son élection à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé de trois représentants d'associations membres du Codep Paris.

Est déclaré régulièrement élu : Monsieur Christophe BADESCO (avec 144 voix pour, 4 voix contre et 2 voix nulles).

La commission technique se compose donc désormais de :

Christophe BADESCO	président
Alain GOBERVILLE	vice-président
Philippe AMATO	suppléant.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

Après rappel par la présidente que le poste de président de la commission nage avec palmes est à pouvoir, il est procédé à son élection à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé de trois représentants d'associations membres du Codep.

Les deux candidats à ce poste présentent leur projet. Le résultat du vote est le suivant :

133 voix pour Monsieur Christophe MORVAN,

10 voix pour Monsieur Antoine AOUIDAD

7 bulletins nuls

Monsieur Morvan Christophe est donc déclaré régulièrement élu ; la commission nage avec palmes se compose donc désormais de :

Christophe MORVAN président



Gilles GOUBIN vice-président  
Myriam DALBARADE suppléante.

### Rapports des commissions - suite

Après présentation du rapport de la commission médicale par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission apnée par Francis PAPOAL, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission archéologie par Christian MIGNOT, président et Vincent DUPUIS, vice-président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission juridique par Mounir MEDDEB, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission biologie et environnement subaquatique par Youm LY, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Richard POTHIER, conseiller technique sport régional, indique qu'il est disponible pour aider les clubs et leurs dirigeants dans leurs démarches de défiscalisation.

Monsieur Francis MERLO, président du comité régional Ile de France/ Picardie, félicite la nouvelle équipe pour le travail accompli. Il annonce l'édition 2011 des Journées de la Mer et souhaite vivement que la traversée de Paris à la nage puisse aboutir.

Il informe les clubs que l'invitation au salon de la plongée sera jointe au prochain Subaqua, un accord national ayant abouti au principe d'une entrée gratuite distribuée par club.

Il annonce qu'ont été enregistrées 850 licences supplémentaires pour l'inter région la saison passée, par rapport à la saison précédente. Au plan national, c'est un total de 2350 licences supplémentaires qui a été enregistré. Le total de la saison passée était d'environ 149.000 licenciés.

Francis MERLO informe également les clubs que le comité interrégional est à la recherche d'un nouveau local en remplacement de celui de Montreuil.

Enfin il indique que les résultats financiers du comité interrégional et du national présentent tous deux un solde excédentaire.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt-deux heures 10 minutes.

Tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

**Le secrétaire général  
du Comité départemental de Paris  
Christophe BADESCO**

**La présidente  
du Comité départemental de Paris  
Sophie Le MAOUT**